PRÉFET
DE LA CORRÈZE
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCHERESSE

RESTRICTIONS & USAGES

PARTICULIERS

	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCÉE	CRISE
Arrosage des jardins potagers	⚠	⛔ de 13h à 20h	⛔ entre 8h et 20h	⛔ entre 8h et 20h
Arrosage des pelouses et massifs de fleurs	⚠	⛔ entre 8h et 20h	⛔	⛔
Randonnées aquatiques et canyoning	⚠	⛔	⛔	⛔
Lavage des véhicules	⚠	⛔ à domicile	⛔ à domicile	⛔
Nettoyage des façades, toitures	⚠	⛔ sauf impératif sanitaire sécuritaire ou lié à des travaux	⛔ sauf impératif sanitaire sécuritaire ou lié à des travaux	⛔ sauf impératif sanitaire ou sécuritaire
Remplissage et vidange des piscines	⚠	⛔ sauf remise à niveau et 1er remplissage	⛔ sauf remise à niveau et 1er remplissage	⛔

L'intégralité des restrictions est détaillée dans l'arrêté en vigueur.

Retrouvez l'arrêté en vigueur sur :
www.correze.gouv.fr

⚠ **Auto-limitation**

⛔ **Interdiction**